



# Dossier de presse



## NÈGREPELISSE

*Une station de traitement des eaux  
usées par association de filtre planté  
de roseaux et lagunage  
(4000 Equivalents Habitants)*

CONTACTS

*Stéphane CHADIRAT  
directeur des services techniques*

*Tél : 05 63 30 93 01*

*E-mail : [stephane.chadirat@info82.com](mailto:stephane.chadirat@info82.com)*

*Nathalie BANZATO  
technicienne*

*Tél : 05 63 30 90 68*

*E-mail : [environnement.cctva@info82.com](mailto:environnement.cctva@info82.com)*



## Le contexte

### > Un territoire rural en plein essor ...

Depuis sa création en 2003, la Communauté de Communes des Terrasses et Vallée de l'Aveyron, composée de sept communes (Albias, Bioule, Bruniquel, Nègrepelisse, Montricoux, St-Etienne-de-Tulmont, Vaïssac), s'est engagée dans la mise en oeuvre d'actions collectives dans de nombreux domaines : petite enfance, environnement, culturel, social, loisirs, emploi... avec le souci d'un développement cohérent et équilibré du territoire.

Afin de répondre à une croissance démographique constante due à la proximité de Montauban et de l'agglomération toulousaine (45 minutes), de nouveaux équipements communautaires ont vu le jour (agrandissement et construction de crèches, médiathèques, déchetterie et stations de traitement des eaux usées...) et de nouveaux services à la personne ont été mis en place destinés à toutes les tranches d'âge de la population.

La Communauté de Communes des Terrasses et Vallée de l'Aveyron est présidée par M. Jean CAMBON, Vice-président du Conseil Général du Tarn-et-Garonne et Maire de Nègrepelisse.

### > Un territoire de plus en plus attractif

13 663 habitants

2400 habitants supplémentaires  
+20% en 10 ans



source : données INSEE en vigueur au 01/01/09 (RGP 1999)



ALBIAS



BIOULE



BRUNIQUEL



MONTRICOUX



NÈGREPELISSE



ST-ETIENNE-DE-T



VAISSAC

## Assainissement et eau potable

Dès sa création en 2003, la Communauté de Communes a pris en charge les compétences Eau Potable et Assainissement (Collectif et Autonome).

### > Un service, une équipe

A ce jour, le service assainissement comprend trois personnes : un ingénieur, un technicien et un agent d'exploitation.

### MISSIONS

> Gestion et exploitation des stations d'épuration et des réseaux : travaux de réhabilitation, d'extension ou de création, solutions de modernisation ou d'optimisation, entretien et maintenance des équipements, planning et suivi des travaux de nettoyage et de curage des réseaux et des stations d'assainissement;

> Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : relations avec les usagers, prestataires, partenaires, collectivités et élus ;

> Instruction des certificats d'urbanisme, permis de construire, autorisation de lotir en matière d'assainissement et d'eau potable (vérification des données et avis technique) ;

> Veille juridique et technique sur le domaine de l'assainissement auprès des usagers et des élus.

### > Le réseau d'assainissement et les stations d'épuration

Les trois principaux réseaux d'assainissement (Nègrepelisse, Saint-Etienne-de-Tulmont et Albias) sont affermés à Véolia Eau. Les Services Techniques assurent la régie directe pour les quatre autres communes.

Ils assurent également l'exploitation de six stations d'épuration du territoire (2 filtres plantés de roseaux, 1 lagune, 1 lit bactérien à ruissellement, 1 filtre à sable et une unité compacte). Seule la station d'épuration par boues activées d'Albias est confiée à Véolia.

### Les stations d'épuration gérées par la Communauté de Communes



Albias

Bioule

Montricoux

Vaissac

St-Etienne-  
de-Tulmont

Nègrepelisse

Bruniquel



## Une démarche innovante

Face au développement de la population depuis le début des années 2000, plusieurs stations ont vite été en surcharge, entraînant des nuisances importantes pour le milieu naturel et parfois même pour le voisinage. En collaboration avec les services de l'Etat, un programme de mise à niveau des ouvrages a été initié.

### > Le développement durable, une volonté forte

La Communauté de Communes a souhaité, pour ces opérations, avoir recours à des techniques rustiques assurant une souplesse dans l'exploitation (et permettant ainsi à une régie d'assurer cette mission) et s'inscrire dans la thématique du Développement Durable. C'est ainsi que la Communauté de Communes s'est opposée à la destruction des lagunes préexistantes des deux premières opérations et a demandé à son maître d'œuvre de les réutiliser, sous une forme ou une autre, dans les nouvelles installations.

La première station traitée a été celle de Saint-Etienne-de-Tulmont. Un filtre planté de roseaux de 1900 EH (extensible à 2500 EH) a été mis en service en janvier 2008. Il permet d'insérer les anciennes lagunes entre les deux étages en période estivale afin d'améliorer le traitement de l'azote (et dans une moindre mesure du phosphore) sur les périodes les plus critiques pour le milieu naturel, et ce pour un surcoût maîtrisé.

Ce principe a été repris pour la station de Nègrepelisse, d'une capacité de 4 000 EH extensible à 6 000 EH, qui est à ce jour la plus grande station de France sur ce principe. Cette dernière réalisation a bénéficié, en plus des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Général du Tarn-et-Garonne, des aides européennes du programme FEDER.

### Deux fiches techniques

pour les unités récentes de Nègrepelisse et St Etienne de Tulmont. Destinées plus spécialement à un public averti (bureau d'études, services techniques de collectivité...), elles sont à la disposition sur simple demande.

### La station de Nègrepelisse, une référence en matière de traitement « naturel » des eaux usées

La mise en service en avril 2009 de la station de traitement des eaux usées de Nègrepelisse marque une nouvelle étape de l'implication de la Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron dans le développement durable. Après une période de démarrage, elle est maintenant pleinement opérationnelle. Les premières analyses sur les rejets font apparaître des résultats meilleurs que ceux attendus. Ils devraient encore être améliorés avec la mise en service des lagunes entre les deux étages de filtres plantés de roseaux.

A ce jour, Nègrepelisse présente la plus grande station par filtres plantés de roseaux de France en service. On peut également citer l'utilisation de ce même procédé à la station de traitement des eaux usées de St-Etienne-de-Tulmont (d'une capacité inférieure) depuis début 2008. Plusieurs collectivités, intéressées par le concept, sont demandeuses de plus d'informations. C'est à ce titre que la Communauté de Communes a reçu, durant ces derniers mois, plusieurs collectivités et une délégation palestinienne, intéressées par le concept et en demande d'une visite avant de franchir le pas.



Visite d'une Délégation palestinienne  
29/10/09

# Station d'épuration de Nègrepelisse



## • FICHE TECHNIQUE

Fonction : traitement des eaux usées (domestiques) de la commune de Nègrepelisse

Réalisation : 2008-2009

Capacité : 4000 eh, extensible à 6000 eh

Niveau de rejet : 25mg/l DBO5, 125 mg/l DCO et 35 mg/l MES

Coût de réalisation :

- Estimation AVP : 2.0 M€ HT (station 1.6 M€ + adduction 0.4 M€)
- Marché de travaux : 1.95 M€ HT
- Décompte final : 1.95 M€ HT

## • INNOVATIONS

La station de Nègrepelisse présente plusieurs innovations par rapport aux filières classiques de filtres plantés :

- extension du procédé à 4000/6000 eh
- dérivation des eaux brutes vers le lagunage existant conservé en cas de dysfonctionnement complet de la nouvelle station (cas de coupure de courant par exemple)
- intégration des deux lagunes existantes dans la filière, entre les deux étages de filtration
- pas de dégrillage en tête
- manœuvres entièrement automatisées, avec manœuvre manuelle en secours

### Plan de financement :

Agence de l'Eau	: 972 000 € HT	45%
Conseil Général	: 177 000 € HT	8%
Union Européenne	: 200 000 € HT	10%
Autofinancement	: 807 000 € HT	37%
T o t a l	: 2 155 000 € HT	100%

Communauté de Communes



### Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes  
Terrasses et Vallée de l'Aveyron  
BP35  
82800 Nègrepelisse  
05 63 30 90 90  
cctva@info82.com



### Maître d'œuvre :

GINGER ENVIRONNEMENT &  
INFRASTRUCTURES  
Parc Eureka  
Immeuble Le GENESIS  
97 rue de Freyr  
34000 Montpellier  
04 67 40 90 00  
a.paulus@gingergroupe.com



### Suivi technique :

SATESE 82  
58 av Marcel Unal  
82000 Montauban  
05 63 63 14 27



### Réalisation :

EPUR NATURE  
ZA Les Balarucs  
84510 Caumont-sur-Durance  
04 90 01 21 21  
christian.pietri@epurnature.fr



# Station d'épuration de Nègrepelisse



## o FILIERE

Les eaux usées arrivent à la station par une canalisation de refoulement (renforcée dans le cadre du projet) et transitent successivement par les ouvrages suivants :

1. ouvrage d'entrée avec comptage électromagnétique (sur la canalisation de refoulement) et vannes pneumatiques de basculement sur le lagunage
2. poste de relevage étage 1 : stockage et envoi des eaux brutes sur les filtres 1er étage
3. filtres plantés de roseaux étage 1 : première épuration
4. lagunes existantes : traitement complémentaire principalement en été, période de sensibilité accrue du ruisseau récepteur
5. poste de relevage étage 2 : stockage et envoi des eaux brutes sur les filtres 2
6. filtres plantés de roseaux étage 2 : deuxième épuration
7. canal débitmétrique type Venturi : mesure du débit en sortie de traitement.

Chaque étage de filtration est constitué de six filtres en parallèle (regroupés en deux bassins) alimentés en alternance avec basculement tous les 3 jours environ ; il y a donc à tout moment deux filtres en service et quatre au repos.

Chaque filtre est divisé à son tour en plusieurs casiers alimentés chacun par une pompe dédiée ; cette division autorise une réduction des dimensions (pompes, canalisations...) et donc des coûts de réalisation et de renouvellement.

L'extension à 6000 eh se fera par ajout à chaque étage de filtres identiques aux existants sans modification de la structure actuelle.

